REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - PERON - BUDGET GENERAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21010288500014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GEX

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: PERON-BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
IV - Annexes (7)	
` '	
A - Eléments du bilan	C Oh:
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet 38
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	48
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	53
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	54 Sans Ohiat
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet 55
	33
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	56 57

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	PERON - BUDGET GENERAL	BP
01288	PERON - BUDGET GENERAL	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 755
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	78

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
2 328 764,00	2 421 659,00	822,01	779,82	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	790,54	717,00
2	Produit des impositions directes/population	421,05	395,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	852,90	898,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	964,36	429,76
5	Encours de dette/population	1 643,22	703,00
6	DGF/population	82,39	146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,21 %	364,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104,17 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	113,07 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	192,66 %	78,32 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

_	V	OL D LINGLINIDEL	ЛІ
		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 549 732,00	2 349 732,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 200 000,00
S	=	=	=
F	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 549 732,00	2 549 732,00
-		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 564 857,00	1 505 026,52
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 534 517,00	416 801,00
0	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

0,00

3 099 374,00

5 649 106,00

1 177 546,48

3 099 374,00

5 649 106,00

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

T S

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	628 847,00	0,00	667 847,00	667 847,00	667 847,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	766 946,00	0,00	832 236,00	832 236,00	832 236,00
014	Atténuations de produits	206 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
65	Autres charges de gestion courante	351 037,00	0,00	343 068,00	343 068,00	343 068,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 952 830,00	0,00	2 054 151,00	2 054 151,00	2 054 151,00
66	Charges financières	125 500,00	0,00	113 500,00	113 500,00	113 500,00
67	Charges exceptionnelles	675,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 079 005,00	0,00	2 177 951,00	2 177 951,00	2 177 951,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	562 581,00		330 198,00	330 198,00	330 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	39 324,00		41 583,00	41 583,00	41 583,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	601 905,00		371 781,00	371 781,00	371 781,00
	TOTAL	2 680 910,00	0,00	2 549 732,00	2 549 732,00	2 549 732,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 549 732,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 170,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	171 460,00	0,00	235 490,00	235 490,00	235 490,00
73	Impôts et taxes	1 285 189,00	0,00	1 310 011,00	1 310 011,00	1 310 011,00
74	Dotations et participations	1 131 855,00	0,00	752 561,00	752 561,00	752 561,00
75	Autres produits de gestion courante	52 400,00	0,00	38 600,00	38 600,00	38 600,00
	Total des recettes de gestion courante	2 651 074,00	0,00	2 346 662,00	2 346 662,00	2 346 662,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 836,00	0,00	3 070,00	3 070,00	3 070,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	2 680 910,00	0,00	2 349 732,00	2 349 732,00	2 349 732,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 680 910,00	0,00	2 349 732,00	2 349 732,00	2 349 732,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 200 000,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 549 732,00

Pour information:

		ll s'a
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		corre
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	371 781,00	dépe
D'INVESTISSEMENT (6)		du c
, ,		ا ما

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées	58 426,00	34 229,00	5 171,00	5 171,00	39 400,00
21	Immobilisations corporelles	168 209,00	82 250,00	258 212,00	258 212,00	340 462,00
22	Immobilisations reques en affectation (6)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	80 775,00	35 400,00	35 050,00	35 050,00	70 450,00
	Total des opérations d'équipement	2 474 950,00	1 382 638,00	784 861,00	784 861,00	2 167 499,00
	Total des dépenses d'équipement	2 783 360,00	1 534 517,00	1 085 694,00	1 085 694,00	2 620 211,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	957 663,00	0,00	269 663,00	269 663,00	269 663,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	957 663,00	0,00	363 663,00	363 663,00	363 663,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	3 741 023,00	1 534 517,00	1 485 957,00	1 485 957,00	3 020 474,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	44 104,00		78 900,00	78 900,00	78 900,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 104,00		78 900,00	78 900,00	78 900,00
	TOTAL	3 785 127,00	1 534 517,00	1 564 857,00	1 564 857,00	3 099 374,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 099 374,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 079 189,00	380 422,00	203 377,00	203 377,00	583 799,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	43 350,00	0,00	43 350,00	43 350,00	43 350,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 166,00	0,00	14 995,00	14 995,00	14 995,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 129 569,00	380 422,00	261 722,00	261 722,00	642 144,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	581 999,71	0,00	205 000,19	205 000,19	205 000,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	950 389,14	0,00	475 383,33	475 383,33	475 383,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	118 986,00	36 379,00	0,00	0,00	36 379,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 640,00	0,00	75 640,00	75 640,00	75 640,00
	Total des recettes financières	1 681 474,85	36 379,00	756 023,52	756 023,52	792 402,52
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	2 811 043,85	416 801,00	1 054 345,52	1 054 345,52	1 471 146,52
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	562 581,00		330 198,00	330 198,00	330 198,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	39 324,00		41 583,00	41 583,00	41 583,00
041	Opérations patrimoniales (4)	44 104,00		78 900,00	78 900,00	78 900,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	646 009,00		450 681,00	450 681,00	450 681,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 457 052,85	416 801,00	1 505 026,52	1 505 026,52	1 921 827,52
						+
		R 001 SOLDE D'EXE	CUTION POSIT	TIF REPORTE OU	ANTICIPE (2)	1 177 546,48
						=
		TOTAL DES	RECETTES D'	INVESTISSEMEN	T CUMULEES	3 099 374.00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

3		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
è	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	371 781,00
3	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	667 847,00		667 847,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	832 236,00		832 236,00
014	Atténuations de produits	211 000,00		211 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	343 068,00		343 068,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	113 500,00 300,00 0,00	0,00 0,00 41 583,00 0,00	113 500,00 300,00 41 583,00 0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		330 198,00	330 198,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 177 951,00	371 781,00	2 549 732,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 732,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	94 000,00	0,00	94 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	269 663,00	0,00	269 663,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 167 499,00		2 167 499,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	2 400,00	0,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées	39 400,00	0,00	39 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	340 462,00	0,00	340 462,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	70 450,00	78 900,00	149 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	36 600,00	0,00	36 600,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	épenses d'investissement – Total	3 020 474,00	78 900,00	3 099 374,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 099 374,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	235 490,00		235 490,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 310 011,00		1 310 011,00
74	Dotations et participations	752 561,00		752 561,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	38 600,00 0,00 3 070,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	38 600,00 0,00 3 070,00 0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	2 349 732,00	0,,00	2 349 732,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	200 000,00
·	•

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 549 732,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Subventions d'investissement	205 000,19 620 178,00	0,00 0,00	205 000,19 620 178,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	43 350,00	0,00	43 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	78 900,00	78 900,00
204	Subventions d'équipement versées	14 995,00	0,00	14 995,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26		0,00 0.00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	41 583,00	41 583,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	36 600,00	0,00	36 600,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		330 198,00	330 198,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	75 640,00		75 640,00
	Recettes d'investissement – Total	995 763,19	450 681,00	1 446 444,19

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 177 546,48
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	475 383,33
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 099 374,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)	(,,	budget précédent (2)	nouvelles (3)	(1)
011	Charges à caractère général	628 847,00	667 847,00	667 847,00
60611	Eau et assainissement	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	24 000,00	23 000,00	23 000,00
60622	Carburants	11 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	230,00	400,00	400,00
60624	Produits de traitement	470,00	500,00	500,00
60628 60631	Autres fournitures non stockées Fournitures d'entretien	800,00 13 000,00	400,00 15 000,00	400,00 15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de peut equipement	5 000,00	11 000,00	11 000,00
60636	Vêtements de travail	6 200,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	400,00	1 500,00	1 500,00
6067	Fournitures scolaires	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	83 000,00	83 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	14 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6135 614	Locations mobilières Charges locatives et de conropriété	18 500,00 3 400,00	37 000,00 4 000,00	37 000,00 4 000,00
614 61521	Charges locatives et de copropriété Entretien terrains	3 400,00 1 700,00	4 000,00 9 700,00	4 000,00 9 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 500,00	35 000,00	35 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	87 000,00	34 000,00	34 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	26 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 400,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	41 000,00	57 000,00	57 000,00
6161	Multirisques	500,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	18 000,00	4 600,00	4 600,00
617 6182	Etudes et recherches Documentation générale et technique	0,00 350,00	4 000,00 200,00	4 000,00 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 200,00	2 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	10 300,00	10 300,00
6237	Publications	3 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	1 500,00	1 500,00
6257 6261	Réceptions Frais d'affranchissement	2 700,00 2 200,00	3 500,00 4 400,00	3 500,00 4 400,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 450,00	1 400,00	1 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 725,00	325,00	325,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 500,00	31 000,00	31 000,00
6284	Redevances pour services rendus	6 900,00	5 500,00	5 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 500,00	17 500,00	17 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 300,00	7 500,00	7 500,00
63512	Taxes foncières	10 500,00	10 500,00	10 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 722,00	1 722,00	1 722,00
012 6218	Charges de personnel, frais assimilés	766 946,00	832 236,00 65 000 00	832 236,00 65 000 00
6218 6332	Autre personnel extérieur Cotisations versées au F.N.A.L.	44 100,00 450,00	65 000,00 460,00	65 000,00 460,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 200,00	8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 260,00	1 300,00	1 300,00
6411	Personnel titulaire	436 500,00	455 000,00	455 000,00
6413	Personnel non titulaire	65 500,00	75 000,00	75 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	89 500,00	100 000,00	100 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	88 900,00	91 000,00	91 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 700,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 276,00	24 276,00	24 276,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	900,00	4 400,00	4 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 300,00	2 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 660,00	2 500,00	2 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	206 000.00	211 000,00	211 000,00
739221	FNGIR	166 000.00	166 000,00	166 000.00
739221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	351 037,00	343 068,00	343 068,00
651	Redevances pour licences, logiciels,	3 400,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	14 000,00	14 000,00
6518	Autres	0.00	1 450,00	1 450,00
6531	Indemnités	45 624,00	48 300,00	48 300,00
6533	Cotisations de retraite	1 840,00	2 000,00	2 000,00
6534	Cotis de sécurité sociale - part patron	2 376,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 300,00	2 300,00
6553	Service d'incendie	36 922,00	37 200,00	37 200,00
65548	Autres contributions	138 000,00	111 000,00	111 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 684,00	4 000,00	4 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	116 191,00	116 818,00	116 818,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00
	-	-,		
TOTAL	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 952 830,00	2 054 151,00	2 054 151,00
66	Charges financières (b)	125 500,00	113 500,00	113 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 000,00	113 000,00	113 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	675,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	175,00	200,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 079 005,00	2 177 951,00	2 177 951,00
	= a + b + c + d + e	,	,	<u> </u>
023	Virement à la section d'investissement	562 581,00	330 198,00	330 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	39 324,00	41 583,00	41 583,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	39 324,00	41 583,00	41 583,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	601 905,00	371 781,00	371 781,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	601 905,00	371 781,00	371 781,00
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 680 910,00	2 549 732,00	2 549 732,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 732,00

Ļ	<u>Detail du calcul des ICNE au</u>	<u>compte 66112 (5</u>
ĺ	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
ı	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
ı	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 170,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	170,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	171 460,00	235 490,00	235 490,00
7022	Coupes de bois	15 000,00	54 000,00	54 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 530,00	4 850,00	4 850,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 700,00	2 700,00	2 700,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	300,00	300,00	300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	30,00	50,00	50,00
7066	Redevances services à caractère social	22 200,00	12 000,00	12 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	76 400,00	120 000,00	120 000,00
70688	Autres prestations de services	50,00	30,00	30,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 900,00	3 000,00	3 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	30 500,00	25 500,00	25 500,00
70876 70878	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 880,00 8 900,00	9 800,00	9 800,00 3 250,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables Produits activités annexes (abonnements)	70,00	3 250,00 10,00	10,00
73	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 285 189,00	1 310 011,00	1 310 011,00
73111	Impôts et taxes Impôts directs locaux	1 110 000,00		1 160 000,00
73111	Autres impôts locaux ou assimilés	3 810,00	1 160 000,00 0,00	0,00
7310	Attribution de compensation	65 261,00	68 261,00	68 261,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	65 478,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	40 640,00	40 000,00	40 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	11 750,00	11 750,00
74	Dotations et participations	1 131 855,00	752 561,00	752 561,00
7411	Dotation forfaitaire	90 455,00	90 761,00	90 761,00
74121	Dotation de solidarité rurale	128 630,00	136 222,00	136 222,00
744	FCTVA	10 000,00	17 000,00	17 000,00
74718	Autres participations Etat	1 700,00	550,00	550,00
7473	Participat° Départements	1 780,00	600,00	600,00
7478	Participat° Autres organismes	865 000,00	500 000,00	500 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 460,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 310,00	7 428,00	7 428,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	22 520,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	52 400,00	38 600,00	38 600,00
752	Revenus des immeubles	52 400,00	38 600,00	38 600,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	2 651 074,00	2 346 662,00	2 346 662,00
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013			
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	29 836,00	3 070,00	3 070,00
7711	Dédits et pénalités perçus	25 700,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 236,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 900,00	3 070,00	3 070,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 680 910,00	2 349 732,00	2 349 732,00
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 680 910,00	2 349 732,00	2 349 732,00
	DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	200 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 549 732,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	2 400,00	2 400,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	58 426,00	5 171,00	5 171,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	511,00	1 400,00	1 400,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	57 915,00	3 771,00	3 771,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	168 209,00	258 212,00	258 212,00
2111	Terrains nus	8 000,00	0,00	0,00
2112 21318	Terrains de voirie Autres bâtiments publics	4 600,00 0,00	0,00 35 500,00	0,00 35 500,00
2135	Installations générales, agencements	9 100,00	11 000,00	11 000,00
2152	Installations de voirie	6 085,00	2 000,00	2 000,00
21538	Autres réseaux	6 200,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	43 190,00	16 000,00	16 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	71 000,00	71 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 100,00	3 100,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	8 578,00	7 820,00	7 820,00
2182	Matériel de transport	73 944,00	97 155,00	97 155,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 791,00	730,00	730,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 721,00	13 907,00	13 907,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	80 775,00	35 050,00	35 050,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 775,00	35 050,00	35 050,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	8 500,00	506,00	506,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	67 450,00	7 600,00	7 600,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	108 102,00	0,00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	404 432,00	185 755,00	185 755,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	0,00	6 000,00	6 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	0,00	22 000,00	22 000,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	3 705,00	0,00	0,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	745,00	1 000,00	1 000,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	196,00	0,00	0,00
67	Opération d'équipement n° 67 (5)	1 141 070,00	0,00	0,00
92	Opération d'équipement n° 92 (5)	700 500,00	0,00	0,00
95	Opération d'équipement n° 95 (5)	20 000,00	0,00	0,00
96	Opération d'équipement n° 96 (5)	20 250,00	525 000,00	525 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 783 360,00	1 085 694,00	1 085 694,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	94 000,00	94 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		94 000,00
13			94 000,00	94 000,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées	0,00 957 663,00		0,00 269 663,00
16 1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	957 663,00 938 000,00	0,00 269 663,00 250 000,00	0,00 269 663,00 250 000,00
16 1641 165	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	957 663,00 938 000,00 7 500,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00
16 1641 165 16818	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs	957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00
16 1641 165 16818	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26 27	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues	0,00 957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26 27	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26 27	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues	0,00 957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00
16 1641 165 16818 18 26 27 020	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96	0,00 957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 957 663.00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00
16 1641 165 16818 18 26 27 020	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON (6)	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 957 663,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00 36 600,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00 36 600,00
16 1641 165 16818 18 26 27 020 45816	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON (6) I des dépenses d'opérations pour compte de tiers TOTAL DEPENSES REELLES	0,00 957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 957 663.00 0,00 0,00 3 741 023,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00 36 600,00 1 485 957,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00 36 600,00 1 485 957,00
16 1641 165 16818 18 26 27 020	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON (6) I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 957 663,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00 36 600,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00 36 600,00
16 1641 165 16818 18 26 27 020 45816	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON (6) I des dépenses d'opérations pour compte de tiers TOTAL DEPENSES REELLES Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00 957 663.00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 957 663.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00 36 600,00 1485 957,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00 36 600,00 1 485 957,00
16 1641 165 16818 18 26 27 020 45816	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus Emprunts - Autres prêteurs Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Dépenses imprévues Total des dépenses financières MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON (6) I des dépenses d'opérations pour compte de tiers TOTAL DEPENSES REELLES Opérat° ordre transfert entre sections (7) Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00 957 663,00 938 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 957 663,00 0,00 3 741 023,00 0,00 0,00	0,00 269 663.00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 363 663.00 36 600,00 1 485 957,00 0,00	0,00 269 663,00 250 000,00 7 500,00 12 163,00 0,00 0,00 0,00 363 663,00 36 600,00 1 485 957,00 0,00 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		44 104,00	78 900,00	78 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 785 127,00	1 564 857,00	1 564 857,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	1 534 517,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 099 374,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 079 189,00	203 377,00	203 377,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	4 502,00	4 502,00
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	86 800,00	86 800,00
1323	Subv. non transf. Départements	259 205,00	112 075,00	112 075,00
13241 13251	Subv. non transf. Communes du GFP Subv. non transf. GFP de rattachement	20 071,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00 43 350,00	0,00 0,00	0,00 0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	395 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	211 563,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	43 350,00	43 350,00	43 350,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	43 350,00	43 350,00	43 350,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 166,00	14 995,00	14 995,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 166,00	14 995,00	14 995,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 129 569,00	261 722,00	261 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 532 388,85	680 383,52	680 383,52
10222	FCTVA	447 000,00	155 000,00	155 000,00
10226	Taxe d'aménagement	134 999,71	50 000,19	50 000,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	950 389,14	475 383,33	475 383,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	118 986,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	30 788,00	0,00	0,00
1383 1387	Subv non transf Départements Subv non transf. Budget communautaire FS	16 111,00 72 087,00	0,00	0,00 0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	460,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 640,00	75 640,00	75 640,00
V	Total des recettes financières	1 681 474,85	756 023,52	756 023,52
45826	MOU DELEG DEPARTEMENT (enrobés, quai bus) OP 96	0,00	36 600,00	36 600,00
43020	MAIL/LYON (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	36 600,00	36 600,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 811 043,85	1 054 345,52	1 054 345,52
00.4			<u> </u>	·
021	Virement de la sect° de fonctionnement	562 581,00	330 198,00	330 198,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études	39 324,00 12 458,00	41 583,00 11 258,00	41 583,00 11 258,00
28031 28033	Frais d'insertion	·	•	ŕ
		45,00	0,00	0,00
28041481	Subv.Cne: Bien mobilier, matériel	1 100,00	1 100,00	1 100,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	25 721,00	29 225,00	29 225,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	601 905,00	371 781,00	371 781,00
041	Opérations patrimoniales (9)	44 104,00	78 900,00	78 900,00
2031	Frais d'études	42 104,00	76 800,00	76 800,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 100,00	2 100,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	646 009,00	450 681,00	450 681,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 457 052,85	1 505 026,52	1 505 026,52
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	·	·	-

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	416 801,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 177 546,48
-	

Page 21

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES REC	3 099 374,00		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 859,38	a 8 500,00	506,00	b 506,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 859,38	8 500,00	506,00	506,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 162,20	8 500,00	506,00	506,00	0,00
2184	Mobilier	1 697,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 4 502,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	4 502,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	4 502,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 504,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1) LIBELLE : PLAN GESTION INTEGRE ALPAGES GRALET & POUTOUILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	190 947,98	a 53 100,00	7 600,00	b 7 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 506,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 642,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	166 441,58	53 100,00	7 600,00	7 600,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	166 441,58	53 100,00	7 600,00	7 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-60 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1) LIBELLE : SECURISATION ROUTE DU FOUR A CHAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 938,40	a 80 722,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	78 722,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	78 722,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 938,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 938,40	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

0	
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-80 722,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1) LIBELLE : VOIE VERTE LOGRAS-GRENY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	18 728,40	a 393 000,00	185 755,00	b 185 755,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 728,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 864,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	393 000,00	185 755,00	185 755,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	393 000,00	185 755,00	185 755,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 134 200,00	d 85 000,00
13	Subventions d'investissement	134 200,00	85 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	85 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	47 200,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	87 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-359 555,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1) LIBELLE: TRAVAUX FORESTIERS 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-7 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1) LIBELLE : JONCTION RUE CORNEILLES/RTE JEAN GONVILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1) LIBELLE: EXTENSION MAIRIE (1ère tranche

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	72 793,24	a 0,00	22 000,00	b 22 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 321,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	13 271,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 471,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	57 471,47	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-22 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1) LIBELLE : SECURISATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	512 180,96	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	74 549,03	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	74 138,75	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	410,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 953,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	29 160,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	38 793,14	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	369 678,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	369 678,61	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1) LIBELLE : NUMEROTATION DES RUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	34 287,58	a 3 705,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 419,63	3 705,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	10 419,63	3 705,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 867,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	23 867,95	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 705,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1) LIBELLE : SIGNALETIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	19 941,67	a 745,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 067,75	745,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 637,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 430,38	745,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 873,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 873,92	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 745.00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT CIMETIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	487 871,89	a 196,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 263,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 616,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	966,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 681,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	463 608,24	196,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	409 283,31	196,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 016,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 603,70	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 705,21	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-196,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 67 (1) LIBELLE: EXTENSION ECOLE CHAMP FONTAINE 3e TRANCHE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 201 667,60	a 122 020,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 383,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	54 092,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	8 291,30	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 341,95	1 200,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 826,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 396,51	1 200,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 118,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 103 941,88	120 820,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 865 376,70	83 500,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	202 636,29	37 320,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	35 928,89	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
OTAL RECETTES AFFECTEES	c 93 000,00	d 0,00
Subventions d'investissement	93 000,00	0,00
Subv. non transf. Régions	15 000,00	0,00
Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
D.E.T.R. non transférable	78 000,00	0,00
Autres fonds non transférables	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Emprunts en euros	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00
Avances versées commandes immo.	0,00	0,00
	(Pour information) OTAL RECETTES AFFECTES Subventions d'investissement Subv. non transf. Régions Subv. non transf. Départements Subv. non transf. GFP de rattachement D.E.T.R. non transférable Autres fonds non transférables Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(Pour information) c 93 000,00 Subventions d'investissement 93 000,00 Subv. non transf. Régions 15 000,00 Subv. non transf. Départements 0,00 Subv. non transf. GFP de rattachement 0,00 D.E.T.R. non transférable 78 000,00 Autres fonds non transférables 0,00 Emprunts et dettes assimilées 0,00 Emprunts en euros 0,00 Immobilisations incorporelles 0,00 Subventions d'équipement versées 0,00 Immobilisations corporelles 0,00 Immobilisations reçues en affectation 0,00 Immobilisations en cours 0,00 Avances versées commandes immo. 0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-29 020,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 92 (1) LIBELLE : REHABILITATION BAT 98 RUE MAIL TRANSFERT CENTRE LOISIRS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	229 850,16	a 700 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 812,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 657,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 139,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 315,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 037,22	700 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	210 037,22	700 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 140 355,00	d 43 350,00
13	Subventions d'investissement	140 355,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	62 005,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	43 350,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	35 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	43 350,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	43 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-516 295,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1) LIBELLE : TRAVAUX CHEMIN BRANDOU/RUE BRANLANT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	514 954,90	a 400,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 946,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 806,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 139,46	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	491 008,88	400,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	491 008,88	400,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-400,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 96 (1) LIBELLE : TRAVAUX RUE DU MAIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	41 519,03	a 20 250,00	525 000,00	b 525 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	35 615,03	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	34 441,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 173,46	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 904,00	19 250,00	525 000,00	525 000,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 904,00	19 250,00	525 000,00	525 000,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice					
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 112 075,00					
13	Subventions d'investissement	0,00	112 075,00					
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	112 075,00					
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00					

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-433 175,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Fmprunts e		origine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	l date de		Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					6 867 143,12									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					6 867 143,12									
0.021.198.U 00004033750	SOC CFF SOC CAISSE REG CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE EST	07/11/2012 13/09/2018		03/03/2013 21/09/2019	2 000 000,00 1 500 000,00	F F		4,760 1,940	4,919 1,596		T T	P X Echéance constante		A-1 A-1
00004357007	SOC CAISSE REG CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE EST	29/01/2020		31/01/2021	600 000,00	F		0,400	0,450		А	X Echéance constante		A-1
A0109818000	Ets CERA	21/09/2009		25/12/2010	1 700 000,00	F		3,680	4,071		Α	X Echéance constante		A-1
MIN192004EUR	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/02/2002		01/08/2002	1 067 143,12	F		5,160	4,585		А	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

PERON - BUDGET GENERAL - PERON - BUDGET GENERAL - BP - 2021

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 867 143,12									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N Montant couver (10)		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 527 072,84					249 162,41	113 226,66	0,00	34 612,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 527 072,84					249 162,41	113 226,66	0,00	34 612,53
0.021.198.U 00004033750		0,00 0,00	A-1 A-1	1 416 165,25 1 543 932,28	11,92 18,42	F F		4,919 1,596	89 769,16 0,00	66 732,72 0,00	0,00 0,00	4 910,61 0,00
00004357007 A0109818000		0,00 0,00	A-1 A-1	600 000,00 890 204,32	1,00 8,17	F F		0,450 4,071	0,00 82 622,26	3 000,00 39 532,49	0,00 0,00	2 206,67 27 495,25
MIN192004EUR		0,00	A-1	76 770,99	0,00	F		4,585	76 770,99	3 961,45	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PERON - BUDGET GENERAL - PERON - BUDGET GENERAL - BP - 2021

					ı	mprunt	s et dettes au 01/01 Taux d'intérêt	/N				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 527 072,84					249 162,41	113 226,66	0,00	34 612,53

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/ \(= \(\)	I AITHION				<u> </u>	y	71071 1110110	, ,				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 – I TPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	4 527 072,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
, and a second s	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (s <i>waption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	20/06/2011
L	2031 Frais d'études	3	20/06/2011
L	2033 Frais d'insertion	3	20/06/2011
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	20/06/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		356 163,00	I 356 163,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	262 163,00	262 163,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	12 163,00	12 163,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	94 000,00	94 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	94 000,00	94 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	356 163,00	1 534 517,00	0,00	1 890 680,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES FROFRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	652 421,19	III 652 421,19		
Ressource	s propres externes de l'année (a)	205 000,19	205 000,19		
10222	FCTVA	155 000,00	155 000,00		
10223	TLE	0,00	0,00		
10226	Taxe d'aménagement	50 000,19	50 000,19		
10228	Autres fonds	0,00	0,00		
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	447 421,00	447 421,00		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	11 258,00	11 258,00		
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00		
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 100,00	1 100,00		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	29 225,00	29 225,00		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations				
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Prov. dépréc. comptes de tiers				
59	Prov. dépréc. comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	75 640,00	75 640,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	330 198,00	330 198,00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	652 421,19	416 801,00	1 177 546,48	475 383,33	2 722 152,00

	IV	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 890 680,00
Ressources propres disponibles	IV	2 722 152,00
Solde	V = IV - II (6)	831 472,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4586 Intitulé de l'opération : MOU DELEG DEPART	EMENT (enrobés, quai bus) OP 96 MAIL/LYON		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00
45816 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00
45826 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
PUP ONYX OP IMMO 50 LOGEMENTS CHEMIN DU	2016	COMMUNAUTE	Reverst part. équip publics	225 599,92	0,00	10	16/11/2027	0,00	0,00
PANFERET		COMMUNES PAYS GEX	cnaux Sté ONYX projet						
			immobilier Panferet						
PUP NEOWI OP IMMO 20 logements rues Fruitière/Cercle	2017	COMMUNAUTE	Reverst part. équip publics	83 265,05	0,00	10	30/03/2027	0,00	0,00
(Besenval)		COMMUNES PAYS GEX	cnaux Sté NEOWI projet						
			immobilier Bruel/Fruitière						
PUP AST GROUPE OP IMMOBILIERE 27 logements ch	2018	COMMUNAUTE	Reverst part. équip publics	203 303,06	0,00	10	07/03/2028	0,00	0,00
Four à Chaux		COMMUNES PAYS GEX	cnaux Sté AST projet						
			immobilier Four à Chaux						

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention						
	INVESTISSEMENT										
	FONCTIONNEMENT										
6574	01	Subvention de fonctionnement	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	150,00						
6574	04	Subvention de fonctionnement	Ass AVENIR GESSIEN GYMNASTIQUE THOIR	Association	288,00						
6574	37	Subvention de fonctionnement	CFA MFR LES EBEAUX	Entreprise	50,00						
6574	30	Subvention de fonctionnement	AMICALE BOULES DE PERON	Association	280,00						
6574	31	Subvention de fonctionnement	CHAMBRE DES METIERS DE L AIN	Etat	50,00						
6574	02	Subvention de fonctionnement	ASSOC INTERCOMMUNALE JEUNES Sape	Association	325,00						
6574	03	Subvention de fonctionnement	ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	Association	300,00						
6574	38	CLSH nouveau prestataire à partir du 15 8 suite consultation	Ass FAMILLES RURALES	Association	22 100,00						
6574	39	Subvention de fonctionnement	ECOLE DE MUSIQUE DE CHEVRY CROZET ECHENEVEX EMCCE	Association	25,00						
6574	08	Subvention de fonctionnement yc ancienneté	COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL TERRITORIAL DE PERON	Association	3 690,00						
6574	09	Subvention de fonctionnement	Dojo Peron	Association	1 600,00						
6574	6	Subvention fonctionnement	CECOF	Association	50,00						
6574	11	Subvention de fonctionnement	Ass FOOTBALL SUD GESSIEN	Association	1 000,00						
6574	14	Subvention de fonctionnement	LOISIRS DES AINES	Association	300,00						
6574	17	Subvention de fonctionnement	SOU DES ECOLES DE PERON	Association	400,00						
6574	18	Subvention de fonctionnement	SOU DES ECOLES PISCINE	Association	2 250,00						
6574	19	Subvention de fonctionnement	STE MUSICALE DE PERON LA BONNE HUMEUR	Association	1 000,00						
6574	20	Subvention de fonctionnement	STE MUSICALE PERON ECOLE	Association	2 160,00						
6574	22	Subvention de fonctionnement	INSTITUTION JEANNE D ARC	Autre personne de droit privé	300,00						
6574	26	Subvention CLSH 2021 jusqu'au 15 8+ sld bilan	Ass FAMILLES RURALES	Association	80 500,00						

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI - ETAT DO PERSONNEL AO 01/01/N								
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI		
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Adjoint administratif de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Attaché Rédacteur principal de 2ème classe	C C A B	1,00 0,00 1,00 1,00	1,00 1,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 1,00	2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	3,00	11,00	11,00	8,00	19,00	
Adjoint technique Adjoint technique de 1ère classe Adjoint technique principal de 1ere classe Adjoint technique principal de 2ème classe Agent de maîtirise principal agent d'entretien des bâtiments agent service restaurant scolaire	0000000	3,00 2,00 0,00 2,00 1,00 0,00	1,00 1,00 0,00 1,00 0,00 0,00 0,00	4,00 3,00 0,00 3,00 1,00 0,00 0,00	4,00 3,00 0,00 3,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 7,00	4,00 3,00 0,00 3,00 1,00 1,00 7,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	C C	0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 0,00	3,00 1,00 0,00	3,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	9,00	20,00	20,00	8,00	28,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

PERON - BUDGET GENERAL - PERON - BUDGET GENERAL - BP - 2021

- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

OF EINT BOT ERCONNEL NO UNO THE COMO)								
CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
			44 500,00					
C C C	TECH TECH TECH		16 500,00 16 000,00 12 000,00	A art 3 alinéa 2 A art 3 alinéa 2 A art 3 alinéa 2	CDD contrat de droit public CDD contrat de droit public CDD contrat de droitp public			
			4 000,00					
С	TECH		4 000,00	A art 3 alinéa 1	CDD contrat de droit public			
			48 500,00					
		CATEGORIES (1) (2) C TECH C TECH C TECH TECH TECH	CATEGORIES SECTEUR (2) REN Indice (8) C TECH C C TECH C C TECH C	CATEGORIES (1) SECTEUR (2) REMUNERATION (3) LINDICE (8) EUROS 44 500,00 44 500,00 C TECH 16 500,00 C TECH 12 000,00 C TECH 4 000,00 C TECH 4 000,00	CATEGORIES (1) SECTEUR (2) REMUNERATION (3) CONTROL (4) Indice (8) Euros Fondement du contrat (4) C TECH TECH 16 500,00 16 000,00 A art 3 alinéa 2 A art 3 alinéa 2 C TECH 12 000,00 A art 3 alinéa 2 C TECH 4 000,00 A art 3 alinéa 1			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
17/06/2004 - PLUS 1031890 CDC SEMCODA RESIDENCE DE L'ETRAZ	SEMCODA	SAEM SEMCODA	Autres Organismes Sociaux	60 270,00
08/07/2010 - PLA AJUSTABLE 1179069 CDC SEMCODA RESIDENCE DE L'ETRAZ	SEMCODA	SAEM SEMCODA	Autres Organismes Sociaux	318 949,34
13/06/2014 - garantie prêts CDC 6 logements sociaux programme VERTIGO Logras	HALPADES	OPHLM HALPADES	Personne Morale de Droit Privée	306 063,00
09/10/2014 - garantie financière 80% prog. jardins Annaz Logra délib 9.10.14	SEMCODA	SAEM SEMCODA	Autres Organismes Sociaux	45 280,00
09/10/2014 - garantie financière 80% prog. jardins Annaz Logra délib 9.10.14	SEMCODA	SAEM SEMCODA	Autres Organismes Sociaux	79 280,00
12/02/2015 - 7 prêts CDC programme Péron 6 logts PLUS PLAI PLS délib. 12.2.15	DYNACITE	OPHLM DYNACITE	Etablissement Public National	579 440,00
04/09/2015 - garantie financière 80% de 371 500? CERA Côteaux logras 3 PSA	SEMCODA	SAEM SEMCODA	Société Française	297 200,00
07/02/2017 - GARANTIE 80% prêts 1025404 ? prog.Ecrins Péron 10 logts sociaux	AIN HABITAT	SCPI AIN HABITAT		820 323,20
06/09/2018 - 11 Chemin du Panferet "Le Jardin de Thalia" 2 logements PLS	DYNACITE	OPHLM DYNACITE	Etablissement Public National	226 080,00
22/09/2018 - garantie financière 80% de 875900? CDC Jardins Thalia 5PLUS 3PLA	DYNACITE	OPHLM DYNACITE	Autres Organismes Sociaux	700 720,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2018 - subvention fonct gestion centre loisirs "la fontaine enchanté"	FAMILLES RURALES	Ass FAMILLES RURALES	Association	80 500,00
01/08/2021 - nv gestionnaire CLSH à venir au 15.8.21 (AAPC 05/21)	FAMILLES RURALES	Ass FAMILLES RURALES	Association	22 100,00
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
PARC NATUREL DU HAUT-JURA LAJOUX			8 005,00
SIVOM DE L'EST GESSIEN FERNEY			1 400,00
SIVOS DU SUD GESSIEN PERON	26/09/2005	SFP	48 500,00
SIECA DE L'AIN	01/01/2012		48 000,00
Autres organismes de regroupement			
COMMUNE DE GEX			0,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
LOCAUX CIAUX RESIDENCE DE L'ETRAZ	BAUX COMMERCIAUX		-	SPIC
TRAVAUX SYLVICOLES	TRAVAUX SYLVICOLES	01/01/2013	-	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	3 671 000,00	0,96	25,89	117,20	950 422,00	119,29
TFPNB	68 600,00	-0,43	47,14	0,00	32 338,00	-0,43
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 739 600,00	-56,58			982 760,00	-12,37

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 21 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES:
Pour: 23
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par Le Monsieur le Maire (1), A Péron, le 13/04/2021 Le Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Péron, le 13/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARMAND Christian, Maire, BLANC Dominique, Maire-Adjointe, procuration de DESEURE J. BLANC Jérémy, Conseiller délégué, BRUNET Julien, Conseiller Municipal, BUDUN Sevda, Conseillère Municipale, CLOT Mariana, Conseillère Municipale, DE JESUS Catherine, Conseillère Municipale,
BLANC Jérémy, Conseiller délégué, BRUNET Julien, Conseiller Municipal, BUDUN Sevda, Conseillère Municipale, CLOT Mariana, Conseillère Municipale,
BRUNET Julien, Conseiller Municipal, BUDUN Sevda, Conseillère Municipale, CLOT Mariana, Conseillère Municipale,
BUDUN Sevda, Conseillère Municipale, CLOT Mariana, Conseillère Municipale,
CLOT Mariana, Conseillère Municipale,
DE JESUS Catherine, Conseillère Municipale,
DELACHAT Elodie, conseillère Municipale,
DESEURE Jean, Conseiller Municipal, absent, procuration BLANC D.
FELIX-FIARDET Bastien, Conseiller Municipal,
FOL Christine, Conseillère Municipale,
FOURNIER Céline, Conseillère Municipale,
GIGI Dominique, Conseiller Municipal,
GIROD Claude, Conseiller Municipal,
GOLAY-RAMEL Martine, Maire- Adjointe, absente procuration VISCONTI
HUGON Denise, Conseillère Municipale,
LEVRIER Bernard, Maire-Adjoint,
MARTINOD Guillaume, Conseiller Municipal,
PONS Alexandre, Conseiller Municipal,
QUINIO Marie-Madeleine, conseillère municipale,
REY NOVOA Dolorès, Conseillère municipale,

PERON - BUDGET GENERAL - PERON - BUDGET GENERAL - BP - 2021

IV – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES		
ROSSAS Amandine, Conseillère Municipale,		
VISCONTI Régis, Conseiller Municipal, procuration de GOLAY-RAMEL		

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Péron, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.